



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises de la branche professionnelle des entreprises d'économistes de la construction, à partir des données de la DADS 2008-2016 fournies par l'Insee et de prévisions statistiques pour les années 2017-2019. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.

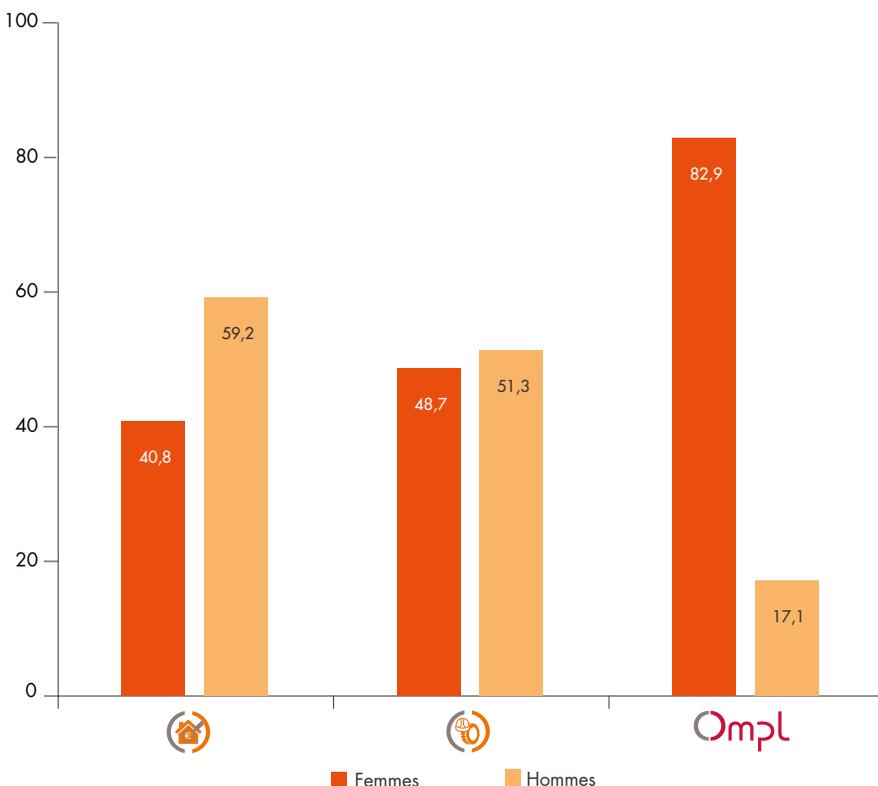


EMPLOIS MAJORITAIREMENT MASCULINS

Les emplois de la branche sont majoritairement masculins : 59,2 % des salariés sont des hommes.

Cette proportion est supérieure à la moyenne du secteur (51,3 %).

Répartition des salariés par genre (%)



Source : Insee, DADS 2016.



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



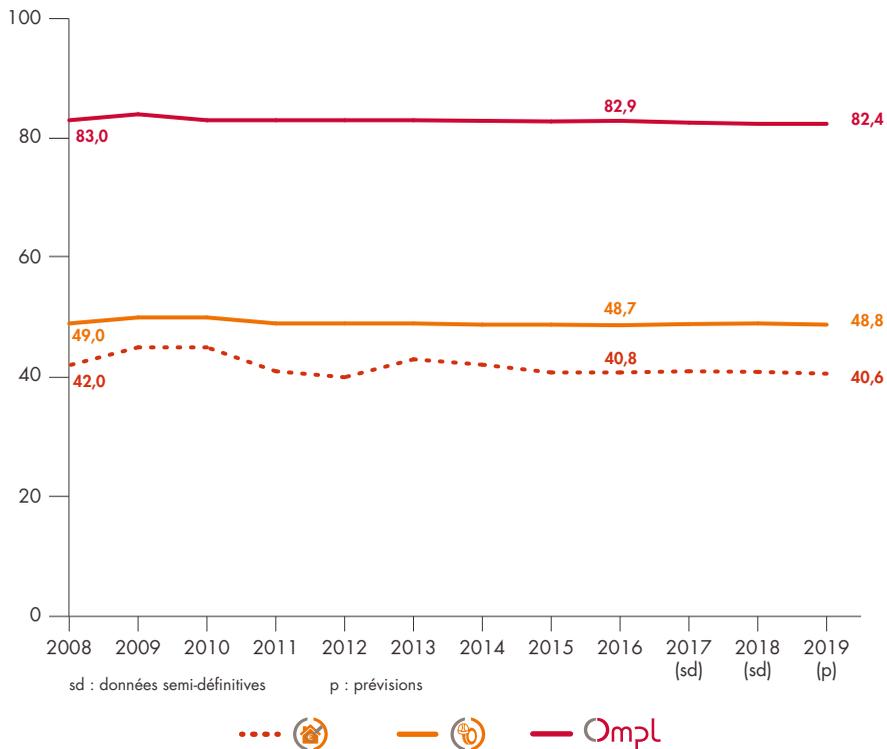
Entreprises d'économistes de la construction



STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

Par rapport à 2008, la part des femmes dans l'emploi de la branche varie peu jusqu'en 2016. Il oscille entre 40 % et 45 %. Les prévisions pour les années 2017 à 2019 anticipent le maintien de cette tendance.

Évolution du taux de féminisation (%)



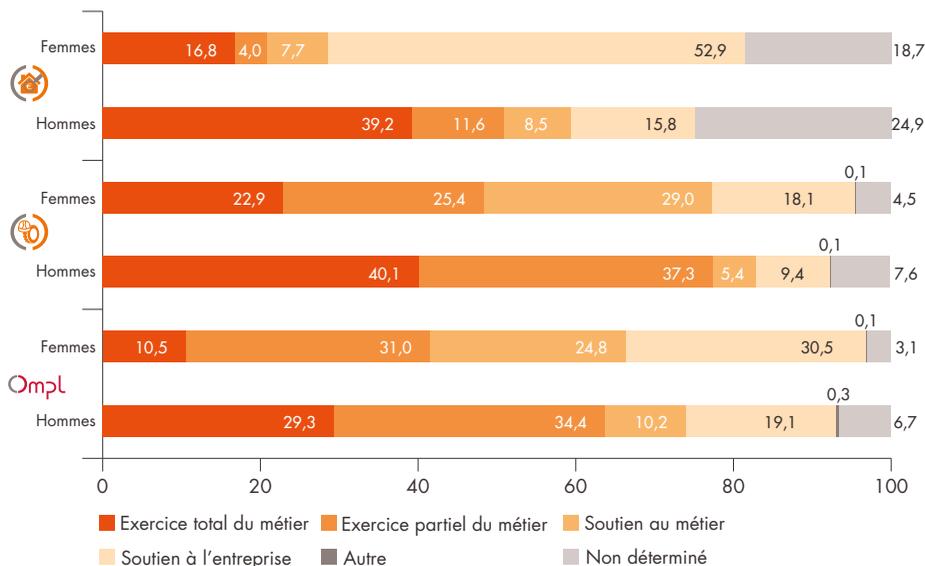
Source : Insee, DADS 2008-2016, estimations.



MÉTIER S DÉPENDANT DU GENRE

Les emplois de la branche sont fortement impactés par le genre. Seules 20,8 % des femmes exercent tout ou partie du métier de l'entreprise contre 50,8 % des hommes.

Répartition des salariés par genre et type de métier (%)



Source : Insee, DADS 2016.

1 : non déterminé pour cause de secret statistique.



PRÉONDÉRANCE DU CDI

Les contrats à durée indéterminée sont très largement majoritaires dans la branche.

Les femmes bénéficient presque aussi souvent que les hommes de ce type de contrat.

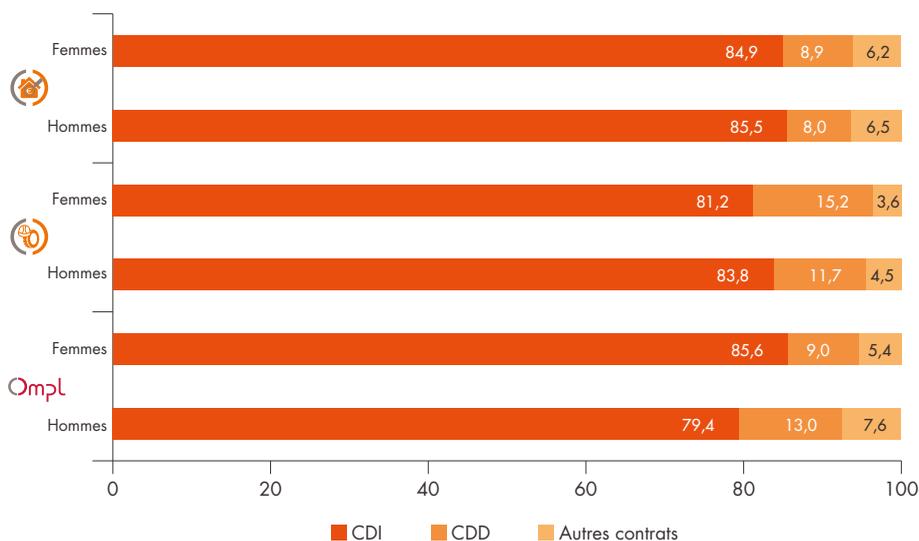


SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux de féminisation de la branche varie fortement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour la Corse (85,7 %) et atteint un minimum pour la Provence-Alpes-Côte d'Azur (31,5 %).

Répartition des salariés par genre et type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2016.

Taux de féminisation par région (%)

Régions			Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	42,0	49,5	83,8
Bourgogne-Franche-Comté	53,8	48,7	86,4
Bretagne	38,7	47,1	83,5
Centre-Val de Loire	45,1	44,8	85,0
Corse	85,7	48,2	81,5
DOM	ND ¹	42,4	81,3
Grand Est	44,4	46,3	85,8
Hauts-de-France	36,4	43,7	83,0
Île-de-France	39,7	51,9	77,3
Normandie	ND ¹	43,2	85,0
Nouvelle-Aquitaine	39,5	47,2	84,6
Occitanie	44,2	48,7	84,6
Pays de la Loire	43,6	47,9	83,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	31,5	49,4	84,6
Ensemble	40,8	48,7	82,9

Source : Insee, DADS 2016.

¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.